

Compte-rendu SNES-FSU

CTSD du lundi 28 janvier 2019



A la date du 28/01/2019, l'administration nous a donné les informations suivantes :

- les collèges vont perdre 7 divisions (483 à la rentrée 2019 contre 490 à la rentrée 2018);
- il y aura autant de structure d'ULIS à la rentrée 2019 que l'année scolaire en cours, soit 10 ;
- deux classes en moins de SEGPA (une fermeture définitive annoncée au collège d'Aix-en-Othe, une classe en moins au collège Noyer Marchand de Romilly);
- 12 230 élèves sont attendus en collège, 90 en ULIS, les effectifs en SEGPA ne sont pas encore connus.

Le solde est donc temporairement de -9 divisions à la rentrée 2019 en collège (526 divisions en 2019 contre 535 en 2018) :

- 7 collèges auront la même structure ;
- 9 collèges vont perdre des divisions (au moins une);
- 9 collèges vont gagner des divisions ;

Situations sous surveillance pour des ouvertures :

6ème	5ème	4ème
P.Brossolette (Chapelle Saint-Luc) De la voie Châtelaine (Arcis/Aube) Jean Moulin (Marigny) Noyer Marchand (Romilly)	A.Jamyn (Chaource) Paul Portier (Bar/Seine) G Bachelard (Bar/Aube) De la Villeneuve (Saint André les	C Delaunay (Lusigny/Barse)
Julien Régnier (Brienne) Jean Jaurès (Nogent/Seine)	Vergers)	econa aegre

A la demande du SNES-FSU, le collège Eureka (Pont Ste Marie) est ajouté à la liste des établissements sous surveillance (fort flux qui sont la conséquence d'élèves relevant des foyers alentours).

Demande d'ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) donc pas encore arbitré :

Beurnonville (Troyes) / Jean Jaurès (Nogent/Seine) / LP Herriot (Ste Savine)

Demande d'UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants) donc pas encore arbitré :

Marie Curie (Troyes) / Les Lombards (Troyes)

2nd GT:

+1 div sur le lycée Claudel (qui passe de 9 à 10 divisions).

La moyenne est de 34,4 élèves/classe sur tout le département.

Questions diverses SNES-FSU:

1) Bien que le projet d'école du socle à Chaource soit abandonné, certaines rumeurs disent que le maire de Chaource vient d'écrire à nouveau au conseil départemental afin d'utiliser 2 salles du collèges pour héberger 2 classes de primaire en dehors de tout projet pédagogique, êtes vous au courant d'une telle démarche ?

Mr Bablon est au courant mais qu'il ne souhaite plus se prononcer sur l'utilisation des locaux par les élèves du primaire. Il a respecté la position de l'équipe et de la Direction du collège Amadis Jamyn et a abandonné le projet d'école du socle.

Il pense cependant que le conseil départemental émettra un avis défavorable à la proposition du maire.

2) Pouvez-vous faire un point sur la situation des élèves primo-arrivants dans le département depuis le dernier CTSD ?

Rappel du CTSD précédent :

Est il vrai que les élèves suivant des cours de FLE en lycée ne pourront plus être inscrits en lycée professionnel? Mr Bablon a été alerté et n'est pas satisfait de la situation. Il explique que ces élèves ont besoin d'être dans le concret et qu'il faut une structure pour accueillir ces élèves, le lycée général et technologique n'étant pas la solution. Nous faisons remarquer que le discours d'inclure ses élèves dans des classes déjà chargées à 35-36 élèves n'est pas audible. Ces élèves n'ont pour certains d'entre-eux pas eu de scolarisation continue et ne peuvent pas suivre en 2nd GT.

L'Administration répond qu'il y a environ 40 élèves non affectés encore aujourd'hui.

Mr Bablon précise que le Préfet a été alerté, qu'il faut accélérer les processus d'affectation, que ces élèves peuvent suivre certains enseignements malgré tout (LV, EPS, Français). L'Administration est aussi en difficulté car elle n'a pas toujours de possibilité d'être en relation avec un représentant légal. Pour le moment, Mr Bablon indique qu'il faut que ces élèves soient rattachés administrativement dans une division d'un établissement sinon ils ne peuvent pas suivre le FLE mais reconnaît qu'ils ne peuvent pas suivre une 2^{nd} GT.

Il y a eu 3 ouvertures (2 en collège et une en LP).

Les dispositifs sont saturés (au dessus de 15 élèves/classe) : 104 élèves en collèges pour 90 places, 55 élèves en lycée pour 45 places.

Le SNES-FSU rappelle que le problème était les élèves affectés en 2nd GT dans des classes fortement chargées et qui ne pouvaient pas suivre.

Mr Bablon prend le problème très au sérieux et en a informé le CASNAV (Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs), la Rectrice, le SPFE (service du pilotage de la carte des formations et des emplois) pour accueillir ces élèves allophones dans de meilleures conditions. Il souligne qu'il y a un problème dans l'académie, particulièrement dans l'Aube.

Il veut insister pour que soit prévu davantage de places et des capacités supplémentaires car les cas sont nombreux à Troyes. Il pense aux Lombards car l'établissement bénéficie de domaines plus larges en CAP/ Bac Pro.

3) Pouvez-vous nous confirmer que toutes les spécialités proposées dans la carte départementale ouvriront à la rentrée prochaine ? Y a-t-il un seuil d'ouverture ?

Mr Bablon ne peut pas le confirmer car la carte est une proposition (voir ce lien).

Il n'y a pas de seuil d'ouverture. Il s'agit surtout d'une gestion globale, d'un choix et de l'autonomie de l'établissement. Le SNES-FSU rappelle que le financement se fait à la structure donc à 35 élèves par spécialités.

4) Pouvez-vous faire un point sur les spécialités au lycée de Bar sur Aube ? Est-ce que les Sciences de

l'ingénieur y ont été intégrées comme le demandent les enseignants ?

Mr Bablon rappelle qu'il y a 7 spécialités + cinéma (spécialité rare et attractive) pour 3 divisions de 1ere. Si le Rectorat avait ajouté "sciences de l'ingénieur", le lycée aurait eu 9 spécialités pour 3 classes. Il ne voit pas comment on peut faire vivre toutes les spécialités dans ce cas.

Il réexplique l'intérêt du nouveau bac (qui est riche), que c'est une chance pour les élèves car ils vont pouvoir faire, entre autre, de la philosophie.

Le SNES-FSU explique qu'il ne comprend pas l'argument. Pourquoi on devrait se réjouir alors que le lycée n'offre qu'une seule spécialité en plus des 7 spécialités courantes.

Nous avons rappelé une nouvelle fois que Bar/Aube était en zone rurale et qu'il y avait un risque que les familles préfèrent partir vu le peu de spécialités proposées, surtout celle de « sciences de l'ingénieur ».

Mr Bablon répond que les entreprises locales ne cherchent pas spécialement des ingénieurs mais plutôt des BTS ou des CAP.

Le SNES-FSU a rappelé qu'il s'agirait là d'un déni de la mobilité des jeunes et que ça ne coûte rien d'ouvrir la spécialité. Il y les personnels et le vivier sur place. Nous dénonçons une logique budgétaire, celle de gagner des heures et de supprimer des postes car il faut en supprimer.

Le SNES-FSU demande aussi quelles sont les solutions apportées aux élèves qui souhaiteraient faire "sciences de l'ingénieur".

Mr Bablon répond que c'est en cours de discussion, peut-être qu'un assouplissement des demandes de dérogations sera accordé.

Nous rappelons que les parents n'ont pas oublié les refus de demandes de dérogations de l'an dernier pour pouvoir suivre une classe européenne en lycée (Claudel).

Mr Bablon comprend, il ajoute qu'ils n'ont pas encore réfléchi au problème de transport si une dérogation est accordée (qui prend en charge? sur quel temps?).

Nous affirmons alors que la question des dérogations risque de ne pas se poser. En effet, les élèves, actuellement sondés, ne vont pas choisir la spécialité "sciences de l'ingénieur" car ils vont se positionner sur des spécialités existantes dans l'établissement. Nous expliquons que le Rectorat est en train de créer la non-demande (de la part des élèves) en instaurant la non-offre (des spécialités sur place).

Mr Bablon répond que la règle était que toutes les spécialités devaient être présentées aux élèves, si cela n'a pas été fait, ça n'est pas normal. Ensuite, quelque soit l'offre locale, l'élève se positionne sur ses vœux de spécialités pour l'année de 1 ere.

Nous redisons que le problème est que les élèves vont choisir ce qui est proposé chez eux en priorité, cela enterrant l'enseignement de sciences de l'ingénieur irrémédiablement.

Mr Bablon n'est pas d'accord et conclut qu'ils rencontrent les collègues le 5 février avec Mme la Rectrice.

5) Pourquoi l'allemand n'est pas proposé en tant que spécialité dans l'enseignement public ? N'est-ce pas contradictoire avec la politique de revalorisation de la discipline et avec la réimplantation de classes bilangues en collège ?

Mr Bablon affirme que certains établissement avait le potentiel mais que l'Anglais, et l'Espagnol dans certains lycées, semblaient plus attractifs.

Un groupe d'Allemand risquait de ne pas fonctionner.

Le SNES-FSU explique qu'il y a donc un seuil d'ouverture, au moins implicite, car l'administration considère qu'il n'y aurait pas le vivier suffisant.

Mr Bablon tempère en expliquant qu'il y aura toujours la section européenne Allemand disponible.

la SEGPA d'Arcis n'expliquant pas à elle seule cette chute savez vous quelle en est la cause ? (des nouveaux critères ? nationaux, académiques, départementaux ? à quel moment de la scolarité de l'élève le test est-il réalisé ?)

L'administration rappelle qu'il s'agit d'une réflexion amorcée par la Rectrice. Les effectifs en SEGPA sont au dessus de la moyenne nationale dans l'Aube.

Un groupe de travail affecte les élèves en fonction de certaines idéologies (école inclusive, cycle 3 qui se termine en 6ème, programmes de cycle, réforme du collège) et des critères (évaluation CM1-CM2, ...).

Lorsque le groupe de travail hésite sur un cas, il choisit le projet le plus ambitieux pour l'élève, c'est-à-dire une affectation en classe ordinaire.

L'administration insiste, l'objectif n'est pas de supprimer les SEGPA.

Mr Bablon explique qu'à Aix-en-Othe (une fermeture définitive à la rentrée 2019 prévue), il n'y a pas d'atelier. Il s'agit du professeur de Technologie qui assure l'enseignement et que cela n'est pas adapté à la logique de la SEGPA. Pour lui, Aix-en-Othe ne fonctionne pas comme une SEGPA.

Les familles sont actuellement reçues pour trouver des solutions (internat de Bouilly, inclusion dans les classes ordinaires, ...)

Le SNES-FSU redit que le principe de base de l'administration sur le fait qu'il y a trop d'élève en SEGPA n'est pas cohérent. Ce principe ne tient pas la route car il ne tient pas compte des difficultés de l'académie et de l'Aube en particulier. L'administration trouve alors de nouveaux critères, notamment pour supprimer des postes car nous sommes en période de disette.

Nous ne sommes pas contre l'inclusion mais celle-ci n'est pertinente à nos yeux que lorsqu'elle est accompagnée des personnels spécialisés.

La crainte dans les décisions de fermeture de SEGPA est que les élèves vont rester dans leur établissement de secteur en classe ordinaire (si on reprend l'exemple des lycéens de Bar/Aube, ils ne vont pas demander de dérogation pour aller sur l'agglomération troyenne pour suivre la spécialité « sciences de l'ingénieur »).

L'autre inquiétude que nous avons, est que l'administration s'attaque aux SEGPA rurales pour le moment, avant peut-être de s'en prendre aux urbaines. L'objectif est peut-être la fin des SEGPA.

Mr Bablon répond qu'il ne connaît pas l'objectif du ministère sur la question des SEGPA mais il indique que c'est possible.

Mr Bablon prend l'exemple de Marie Curie et insiste sur l'idée d'inclusion. Il est important pour lui que les enseignants réfléchissent à leurs pratiques afin de pouvoir inclure les élèves. Il compare alors le bienfait des « ilôts » et l'insuffisance du «cours magistral ».

Il explique aussi qu'il y a un effet structure : s'il y a trop d'élèves scolarisés en SEGPA, c'est parce qu'il y a trop de sections. Pour lui, c'est le fait que la structure existe qui crée la demande. Et il ne peut pas y avoir des SEGPA dans tous les collèges.

Le SNES-FSU refuse la culpabilisation des collègues et le fait d'imposer aux enseignants toute pratique pédagogique « vertueuse ». Il estime qu'il est sous-entendu que si les enseignants faisaient mieux leur travail, les SEGPA ne seraient pas nécessaires.

7) Pouvez vous faire un point sur les effectifs actuels en langues anciennes au lycée et le nombre d'heures d'enseignement qui leurs sont consacrées ?

Docs en attente.